

Déclaration liminaire – UNSA Éducation

CSA SD74 – Créations / suppressions de postes – Rentrée 2026

Madame la Directrice académique adjointe,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

L'UNSA Éducation tient tout d'abord à remercier les services de la DSDEN pour la transmission des documents et pour la qualité des échanges, toujours constructifs, que nous pouvons avoir dans cette instance.

Cependant, au niveau national comme académique, la carte scolaire qui se prépare pour la rentrée 2026 est vécue dans les établissements comme une attaque directe contre le service public d'éducation et contre les conditions de travail des personnels. Profitant de la baisse démographique, le ministère fait le choix de l'économie plutôt que celui de la qualité. Ce choix est en contradiction avec les discours qui font de l'éducation une priorité.

Au niveau départemental, la situation peut apparaître moins défavorable en apparence, puisqu'il n'y a pas de perte nette de postes. Les données transmises font apparaître un bilan de **32 créations pour 29 suppressions, soit un solde de +3 postes**

Pour autant, l'augmentation démographique n'est pas compensée et se traduit par **10 mesures de carte scolaire**, avec des conséquences concrètes pour les personnels et les équipes.

L'école en avait-elle besoin ? Pouvait-elle se le permettre ?
Pour l'UNSA Éducation, la réponse est clairement non.

Car au-delà des débats possibles sur l'évolution démographique, il est un constat sur lequel aucun désaccord n'est possible :

la dégradation de la santé mentale des jeunes.

Depuis plusieurs années, les indicateurs sont en alerte : anxiété, mal-être, troubles psychologiques progressent. Aujourd'hui, près de 15 % des collégiens et lycéens présentent un risque élevé de dépression.

Un élève qui ne va pas bien ne peut pas apprendre.

Un élève dont les besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits exprimera son mal-être, d'une manière ou d'une autre.

Dans le même temps, l'École inclusive, à laquelle nous sommes profondément attachés, nous conduit à accueillir un public aux besoins toujours plus importants.

Mais **inclure sans donner les moyens humains nécessaires**, c'est exposer les élèves comme les personnels à des situations intenable, qui peuvent relever d'une forme de maltraitance institutionnelle.

Les personnels, eux, sont à bout.

Pris en étau entre leur professionnalisme et l'impossibilité croissante d'exercer correctement leur métier, ils subissent une dégradation continue de leurs conditions de travail.

Les signaux d'alerte sont multiples :

- tensions au sein des équipes,
- tensions avec les directions,
- multiplication des exclusions définitives.

Ces exclusions ne sont pas un choix de facilité. Elles sont le symptôme d'un système en difficulté, d'un mal-être profond auquel il faut apporter des réponses.

L'éducation de nos élèves ne peut pas se faire sur la souffrance des personnels.

Elle ne doit pas être considérée comme une charge, mais comme un investissement.

L'Institut des politiques publiques le rappelle : **pour un euro économisé sur l'éducation, neuf euros sont perdus pour la société à long terme.**

Le budget de l'Éducation nationale doit donc être pensé comme un investissement d'avenir. Il devrait permettre :

- de renforcer les équipes face à des élèves aux besoins croissants,
- d'assurer les remplacements,
- de permettre aux enseignants de partir en formation sans culpabiliser,
- et surtout de garantir la continuité des apprentissages.

Car aujourd'hui, dans certains établissements, des élèves peuvent rester plusieurs semaines sans cours dans des disciplines fondamentales comme le français, l'anglais ou les sciences.

Ce constat n'est pas acceptable.

Nous vous remercions de votre attention.